Aywaille, le 22 mars 2021

A l'attention des parents des élèves de 5ème et 6ème primaire

Chers Parents,

Comme vous l'avez sans doute entendu ou lu dans la presse, le Comité de Concertation a décidé ce vendredi 19 mars 2021 d'imposer, ***à partir du mercredi 24 mars et jusqu'au congé de Pâques, le port du masque buccal par les élèves de 5ème et 6ème primaire pour toutes les activités en intérieur lorsque la distance physique ne peut être respectée.***

Dans le courrier qu'elle nous a adressés (circulaire 8026), la Ministre de l'Enseignement dit « regretter sincèrement que ces dispositions doivent être prises vu les contraintes qu'elles vont une nouvelle fois faire peser sur les équipes et les élèves ».

Quelle que soit l'opinion de chacun par rapport à cette mesure, nous nous devons de la faire appliquer. A l'heure d'écrire ces lignes, nous n'avons pas d'information nous informant que nous allons recevoir des masques à fournir à vos enfants : ***nous vous remercions donc de faire le nécessaire pour que ceux-ci se présentent à l'école dès mercredi avec le matériel nécessaire*** (plus d'infos sur le port du masque sur https://www.info-coronavirus.be/fr/masque/).

Comme vous, nous avons entendu dans les médias que des nouvelles mesures restrictives allaient être en vigueur. Nous n'avons pour l'instant aucune information officielle à ce sujet.

Dans l'espoir que la situation reste stable comme actuellement dans notre école, veuillez croire que nous veillons plus que jamais au plus strict respect des mesures déjà en vigueur.

Pour l'équipe éducative
P. CRUTZEN, Directrice